

Nouvelles améliorations dans la collecte des déchets

A partir du 1^{er} juin, davantage de déchets seront acceptés dans les déchèteries.

La Métropole Européenne de Lille (MEL) organise, avec ses prestataires, la reprise d'activité dans la collecte des déchets. Depuis le 4 mai, les déchèteries métropolitaines, les déchèteries mobiles et la collecte des encombrants sur rendez-vous ont repris. Jusqu'à présent, les particuliers étaient autorisés à déposer en déchèteries le bois (hors meubles), le carton, les gravats (hors placoplâtre) et les déchets verts. Dès le 1^{er} juin, de nouveaux déchets seront également acceptés. Par ailleurs, la collecte des déchets verts reprend dans plusieurs communes où le service était interrompu.

Sont acceptés à compter du 1^{er} juin :

- déchets d'équipement et d'ameublement ;
- déchets diffus spécifiques (pots de peinture, solvants...) ;
- déchets d'équipements électriques et électroniques (petits et gros électroménagers...) ;
- réemploi (jouets, chaises, vaisselles, objets de décoration, vélos, outillages, ...) ;
- encombrants « incinérables » (moquette, tapis, polystyrène, ...) ;
- radiographies ;
- déchets d'activités de soins à risques Infectieux (seringues, cotons, pansements...) ;
- médicaments non utilisés ;
- piles et accumulateurs ;
- extincteurs ;
- batteries de voiture.

Recommandations

- les déchèteries sont ouvertes uniquement aux particuliers ;
- un accès alterné est mis en place : les jours pairs pour les particuliers dont la plaque d'immatriculation du véhicule se termine par un chiffre pair (hors département) et les jours impairs pour les particuliers dont la plaque d'immatriculation du véhicule se termine par un chiffre impair (hors département) ;
- le pass déchèterie est à présenter (sauf Annœullin, justificatif de domicile) ;
- le port du masque est fortement recommandé ;
- possibilité d'être désormais deux par véhicule ;
- quantité maintenue à 2m³ maximum (pas de dérogation) ;
- horaires adaptés ;
- pas de compost disponible pour l'instant en déchèteries.

Rappel des horaires d'ouverture

Toutes déchèteries sauf Fromelles et Annœullin :

- le lundi de 9h à 18h
- du mardi au samedi de 7h30 à 18h
- le dimanche de 8h à 13h

Déchèterie de Fromelles :

- du lundi au samedi de 9h à 12h30 et 13h45 à 17h
- fermée les jours fériés

Déchèterie d'Annœullin :

- du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45
- dimanche de 9h à 11h45
- fermée les jours fériés

Par ailleurs, **la collecte des déchets verts reprend sur les communes des Weppes** (Aubers, Bois-Grenier, Fromelles, Le Maisnil et Radinghem-en-Weppes), **de Marcq-en-Barœul et Marquette-lez-Lille**. Fréquence et jour de collecte selon le calendrier habituel d'Esterra.

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. En cette période de crise sanitaire, elle apporte également son soutien à l'ensemble des professionnels en première ligne (remboursement de leurs abonnements ilévia, livraison de plateaux repas et achat de masques pour le personnel soignant...) et aux entreprises touchées via des mesures exceptionnelles.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropolelille

Contact presse

Emilie Green-Leduc

eleduc@lillemetropole.fr

03 20 21 26 60